



<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA COMPETITION
JOQUA 1 DU 18/10/2020
PISCINE BERTRAN DE BORN - PERIGUEUX

Version 2 Approuvée par le bureau directeur du CND24 le 30 Septembre 2020 révisé le 13 Octobre 2020

PROTOCOLE SANITAIRE
COVID-19



COMITE NATATION DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE (CND24)

<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

SOMMAIRE

1.	Préambule	3
2.	Dispositions propres à l'établissement	4
3.	Dispositions propres à l'association	6
4.	Dispositions générales propres aux utilisateurs	8
5.	Organisation de la compétition	12
5.1	Les officiels	12
5.2	Ajustement de la réglementation des compétitions	13
5.3	Les récompenses	16
6.	Modification de la compétition citée en objet.	17
7.	Annexes	18
8.1	Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)	19
8.2	Plan piscine Bertran de Born à Périgueux	20





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

1. Préambule

Profondément bouleversées depuis le printemps par les nouvelles mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, les activités aquatiques reprennent sereinement en ce début de saison 2020-2021, sous réserve de respecter un certain nombre de règles et de recommandations applicables au fonctionnement général d'une piscine et à l'organisation de ses activités associatives. La vie du comité Départemental en fait partie avec en priorité l'organisation des compétitions sur notre territoire.

Ce guide est un support reprenant les mesures sanitaires réglementaires établies sur la base des expertises scientifiques du Haut Conseil à la Santé Publique et du ministère de la Santé, adaptées aux enjeux pratiques des acteurs sportifs transmis par notre Fédération dans son édition du 18 Septembre 2020. Celles-ci doivent être impérativement mises en œuvre dans le cadre de la pratique sportive individuelle ou encadrée (pour tous et en tous lieux) selon une déclinaison territoriale soumises aux décisions des autorités locales en fonction de la situation épidémiologique de chaque territoire.

Ce document s'appuie également sur les différents guides de reprise publiés par le ministère en charge des Sports.

En parallèle, la commission des médecins fédéraux, en lien avec la direction technique nationale, propose un certain nombre de recommandations applicables à ses disciplines, en vue de faciliter une reprise sereine des structures fédérales pour l'ensemble de ses activités.

Ce document partagé avec les responsables d'établissements de nos collectivités locales prend en compte leur protocole, qui lui seul, prévaut en matière d'organisation des activités au sein d'une piscine.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

2. Dispositions propres à l'établissement

Les préconisations en la matière s'appuient sur les recommandations publiées dans le guide ministériel concernant les équipements sportifs, mis à jour le 2 septembre 2020.

✓ CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PISCINES

Dans une optique de prévention des fortes affluences, la Fréquence Maximale Instantanée (FMI) pendant cette période de reprise est fixée à 80% de la FMI réglementaire de l'installation (Source : Guide de recommandations du ministère des Sports).

Piscine	FMI COURANTE COLLECTIVITE	FMI COVID FFN (80% FMI courante)	FMI COVID COLLECTIVITE	FMI CND24 RETENUE (calcul paragraphe ci-dessous)
Bertran de Born Périgueux	350 Nageurs 250 personnes en gradins (tribune séparée du bassin)	280 Nageurs	125 personnes 15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif 15 nageurs bassin récup	125 personnes (Accord de ne pas dépasser de quelques nageurs). FMI à 135 personnes max 15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif Compétition avec 110 nageurs max
Aqualud Bergerac	300 Nageurs Public 200 personnes	240 Nageurs	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif XX nageurs bassin récup	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif. FMI à 135 personnes max Compétition avec 110 nageurs max
Saint Astier	250 personnes basé sur 1 personne par m ² de bassin	200 personnes	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif en simultané. FMI à 135 personnes max Compétition avec 110 nageurs max





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

✓ DIFFÉRENCIATION DES PUBLICS

Les compétitions organisées par le CND24 seront interdites au public. Seuls seront admis dans l'enceinte de la piscine (bassins, vestiaires, accueil, etc.) de l'établissement, dans le respect des mesures sanitaires de ce dernier. Les différents publics seront:

- Les référents COVID (1 au CND24, 1 par club) Ce référent a un rôle exclusif et ne peut pas prendre part à la compétition en tant qu'officiel, entraîneur, ou compétiteur.
=> Total 5 personnes
- Les officiels Un roulement pourra être instauré avec obligations aux officiels qui n'officient pas de sortir de l'enceinte de la piscine.
- Les encadrants (2 par club) **=> Total 15 personnes max.**
- Bénévole club support **=> Total 1 personne**
- Bénévole club support comptabilisation des entrées à l'entrée de la piscine (hors FMI) **=> Total 4 personnes**
- Les nageurs, **=> Total 110 nageurs**

✓ ACCESSIBILITÉ DE L'INSTALLATION AUX DIFFÉRENTS PUBLICS

- Les compétitions organisées par le CND24 **seront interdites au public.**
- Les halls d'accès des piscines seront eux aussi interdits au public.

**La FMI pour cette compétition sera de 90 nageurs
+ 29 Encadrants/officiels = Total 119 personnes**






<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

3. Dispositions propres à l'association

✓ MISE EN PLACE D'UNE CELLULE ADMINISTRATIVE COVID-19

Il est nécessaire pour chaque club de désigner un référent Covid-19 pour la compétition qui seront le relais des recommandations auprès du responsable COVID CND24 de la compétition qui lui-même sera le relais auprès de l'exploitant de l'installation, de la Ligue, de la FFN et des ARS en cas de nécessité. **Il devra se consacrer à ce rôle uniquement.**

✓ RECENSEMENT ET MISE À JOUR DE L'ACTIVITÉ LE JOUR DE LA COMPETITION

- Les personnes présentes, uniquement des licenciées, seront consignées sur un serveur informatique (extranat) à J - 1, les listes seront disponibles à tout moment et archivées à J + 90. Les entraîneurs seront eux aussi inscrits dans une rubrique.
- Les référents COVID-19 seront différenciés par le port d'un brassard  et/ou d'un polo du CND24 bleu.

✓ MISE EN PLACE ÉVENTUELLE D'UN ACCORD TEMPORAIRE D'UTILISATION AVEC L'EXPLOITANT


En lien avec le gestionnaire de l'établissement, et en fonction des moyens humains et techniques dont il dispose, le CND24 et le club support pourront être amenés à s'impliquer davantage sur:

- Mise à disposition à différents points de l'équipement ou du plan d'eau, et en nombre suffisant, de solutions hydro-alcooliques
- Des affiches rappelant les gestes barrières pourront être mises en place dans l'ensemble du lieu de compétition. L'accès à l'établissement sera interdit aux personnes ne respectant pas les gestes barrières.
- En cas de compétition avec un speaker, celui-ci pourra être sollicité pour régulièrement rappeler les principales mesures à respecter





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- Le contrôle des accès par comptage des personnes entrantes et des personnes sortantes à l'aide de compteurs manuels  Le nombre des entrées et des sorties sera reporté sur un tableau toutes les 30 minutes.

Heure	Entrées	Sorties	Ecart > à 135 personnes
12h30 (Préparation)			
13h00 Ouverture des portes			
13h30			
14h00			
....			



4. Dispositions générales propres aux utilisateurs

- ✓ Respect des gestes barrières durant l'ensemble de la compétition, de l'entrée dans l'établissement à sa sortie. Le port du masque est obligatoire pour toutes les catégories d'âge et il faut se laver les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique régulièrement.

Respectez les gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Port du masque obligatoire ou recommandé dans certains cas

Après toute activité physique, dès retour à une ventilation normale



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



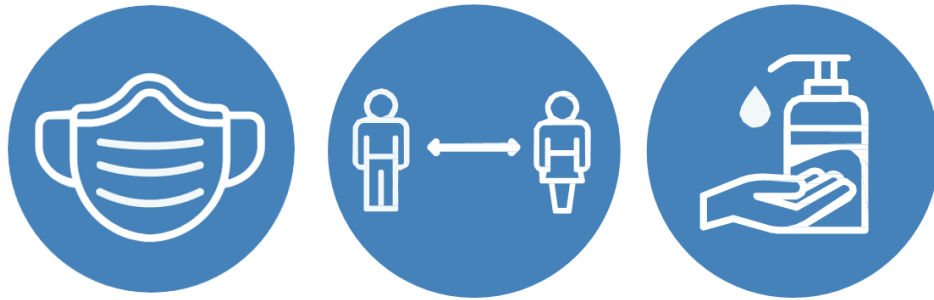
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



La distance physique

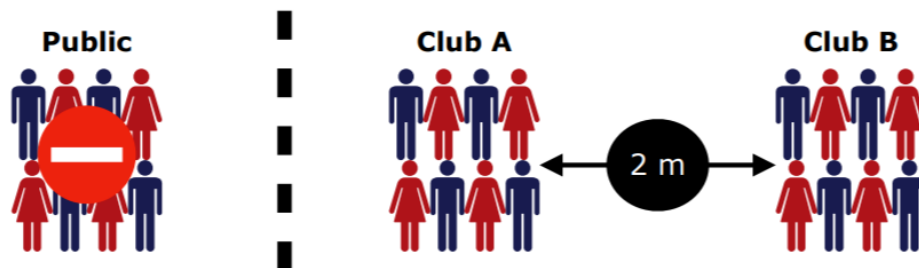
Protégez-vous, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

- ✓ En tout état de cause, la distanciation physique d'au moins un mètre entre les personnes et le port du masque seront systématiquement et impérativement respectés.



- ✓ Chaque personne (nageur, coach, staff, officiels) est invitée à s'astreindre, à un auto-questionnaire, lui permettant de juger son état de forme, avant de participer à la compétition. [auto-questionnaire en annexe 1]
- ✓ Le club support lors de la préparation du bassin et des accès piscine devra porter le masque en permanence et essayer autant que possible respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.
- ✓ Le questionnaire devra être présenté et remis à l'organisation à l'entrée de la piscine sous peine de ne pas rentrer.
- ✓ **Ne peut participer à la compétition toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs du Covid-19 (fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût et de l'odorat)**
- ✓ Déchaussement à l'entrée de la piscine. Les chaussures seront rangées dans une poche et mises dans le sac de la personne entrante.
- ✓ Toutes les personnes (nageurs, encadrants, bénévoles, officiels) devront arriver à la piscine avec la tenue de nage sur soi pour les nageurs ou une tenue plus légère pour les autres personnes.
- ✓ Il n'y aura pas de possibilité de passer par les vestiaires individuels et collectifs à l'arrivée.

- ✓ Pour faciliter la distanciation, Les nageurs posent leur sac dans des zones bien spécifiques délimitées par l'organisateur et ne peuvent le quitter que pour aller nager ou se rendre aux toilettes. Chaque club aura une plage de réservée autour du bassin.
- ✓ Les nageurs posent leur masque dans leur sac quand ils sont dans l'eau. Lors des séries, chaque nageur devra avoir un petit sac pour déposer son masque pour nager et le reprends ensuite après s'être essuyé le visage avec sa serviette qui sera elle aussi dans le sac.
- ✓ Il est interdit aux nageurs de se déplacer au sein du bassin ou d'aller discuter avec un autre club.
- ✓ Le stationnement sur les plages du bassin s'effectue dans le strict respect des règles de distanciation générale



- ✓ Les nageurs prendront une douche savonnée uniquement avant l'échauffement. Chaque représentant COVID-19 avec l'aide des entraîneurs organisera les déplacements par groupe de 10 personnes pour éviter une concentration de personnes trop importante.
- ✓ Il est recommandé que chaque personne vienne avec son matériel personnel: bonnet, lunettes, planche, pull-boy, pince-nez, serviettes, gourde, stylo, bloc note, etc... Ce matériel personnel ne doit pas être mutualisé.
- ✓ Il est interdit de manger, de boire du café ou du thé à l'intérieur de l'équipement.
- ✓ A la fin de la compétition, il sera possible d'utiliser les vestiaires collectifs par groupe mais uniquement pour les nageurs. Pendant que les nageurs se changent,



<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

le port du masque reste obligatoire et il convient de limiter le temps dans les vestiaires. Les nageurs devront sortir immédiatement et ne pas rester à attendre le copain ou la copine qui ne serait pas prête.

- ✓ Les équipements collectifs pour se sécher les cheveux sont fermés.
- ✓ Il convient d'éviter les croisements et par conséquent un sens de circulation sera mis en place autour du bassin selon les plans annexés.

Déplacement à **sens unique** autour du bassin



Horaire ou anti-horaire



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre



**LE GRAND
Périgueux**
Communauté d'Agglomération



5. Organisation de la compétition

- ✓ Il est préférable que chaque pratiquant soit responsable de son propre équipement d'entraînement personnalisé (palmes, pull-boy, serviette, gourde, tapis...)
- ✓ Le port du masque obligatoire pour tous, lavage des mains, etc.

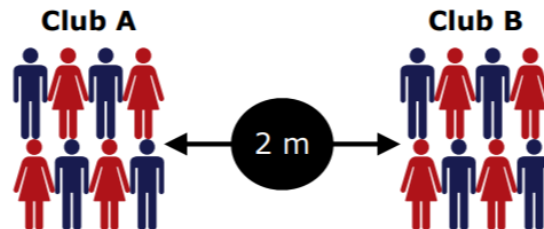


5.1 Les officiels

Certaines recommandations sont aussi applicables aux encadrants, bénévoles, nageurs, etc.

- ✓ L'inscription des officiels par le référent club des officiels doit se faire **au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche. Il n'y aura pas d'inscription le jour de la compétition.
- ✓ Il est demandé aux clubs support de la compétition ou situé dans la ville du lieu de la compétition de fournir un maximum d'officiels afin de minimiser les déplacements.
- ✓ Pas de serrage de mains et respect de la distanciation physique lors de la présentation des équipes, des hymnes ou lors des podiums.
- ✓ Pas de café, thé, gâteaux au début de chaque réunion.
- ✓ Il est demandé aux officiels de venir avec leur bouteille d'eau dans leur sac.

- ✓ Les plages, et les cheminements devront être aménagés de sorte à respecter la distanciation physique entre les nageurs et officiels.



- ✓ Les officiels viennent avec leurs effets personnels (chronomètre, stylo, cartons, plaquette, etc...). Ils imprimeront au préalable les fiches de propositions de disqualifications afin d'éviter les échanges de papiers.
- ✓ Le test de chronométrage de 10 mn pourra éventuellement être supprimé, le jury étant préparé à l'avance.
- ✓ Pour les officiels, il est demandé de porter le polo officiel sur soi et de conserver pour ceux ou celles qui ne veulent pas se changer leur bas de tenue de ville quel que soit la couleur (pantalons, bermuda, etc.). On privilégiera des couleurs neutres.
- ✓ Tout matériel devant être mutualisé sera désinfecté en tant que de besoin (outils de notation, chronomètres, etc...)
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour tous les officiels.
- ✓ Le CND24 fournira à chaque réunion un masque type chirurgical pour chacun des officiels.

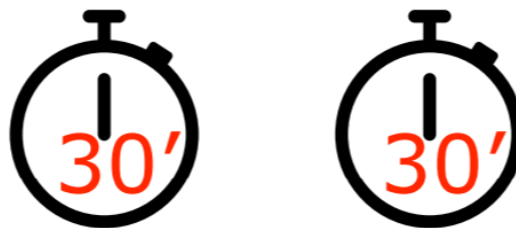
5.2 Ajustement de la réglementation des compétitions

- ✓ Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat **au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche. Aucun forfait ou oubli ne sera pris en compte après cette date.



<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ La chambre d'appel sera supprimée pour éviter les attroupements de personne. Les nageurs devront se rendre directement sur le plot de départ à l'annonce de la série précédente. Les entraîneurs auront à leur charge de réguler ce flux. Tout nageur non présent au plot de départ se verra exclu de la série.
- ✓ Il n'y aura pas de secrétariat et par conséquent aucun forfait ne sera enregistré.
- ✓ Les forfaits quelqu'ils soient ne seront pas remboursés.
- ✓ En cas de dépassement de la jauge nageurs, et de façon à ne laisser personne sur le bord du chemin, les critères de prise en compte seront les suivants:
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" hors NA à la date de la clôture des engagements de la compétition.
 - Les nageurs n'ayant pas pu participer à la compétition seront automatiquement engagés lors de la compétition suivante.
 - Il reviendra au club de communiquer le nom des nageurs qui seront retirés.
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" année N – 1 (ACAP 40%, CNB 30%, CN St Astier 17%, COPO 13%) pour la première compétition.
- ✓ Réunir les deux réunions en une seule afin d'éviter la coupure du déjeuner et de multiplier les mouvements au sein des piscines. Début de compétition vers 13h (après la fermeture des piscines lorsqu'elle sont ouvertes le dimanche matin).
- ✓ L'échauffement de 1H se déroulera en deux groupes de 30mn. La répartition sera faite lors de l'émission du programme à la clôture des engagements.



- ✓ Les bassins de récupération seront interdits à la pratique de la nage afin de ne léser aucun nageur et éviter les échanges entre les groupes. Il pourra uniquement





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

être ouvert pour l'échauffement en début de compétition si l'organisation de la compétition l'exige.

- ✓ Les challenges avenir seront organisés différemment par rapport à l'année dernière. Si la jauge le permet, nous pourrions l'inclure mais si celle-ci est dépassée la commission sportive regardera pour une organisation différente sur des créneaux clubs ou des dimanches après-midi.
- ✓ Les fiches de chronométrage individuelles seront supprimées pour respecter les gestes barrières et les échanges entre les nageurs, officiels, chambre d'appel, etc.. Les temps seront inscrits sur une fiche de chronométrage mentionnant tous les nageurs de la réunion par couloir de nage selon le modèle ci-dessous

Feuille de chronométrage

Circuit Qualificatif Nouvelle-Aquitaine Hiver - JOQUA 2
 SAINT-ASTIER - 08 décembre 2019 - Bassin de 25 m

COULOIR N° 1 - J1 : Di 08/12/2019 - R1

50 Pap. Dam	1/6	THIEFFAINE BOURGEIX C. (2010)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	2/6	LANDRODIE Lou (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	3/6	TOUCHARD Félicie (2010)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	4/6	DUFOUR Morgane (2005)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	5/6	LESCURE Lea (2003)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	6/6	BALEK-DESCAMP C. (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	1/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	2/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	3/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	4/5	WINGLER Mathias (2009)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	5/5	FOUDDAH RONARC'H T. (2004)	CN BERGERAC	Temps final					
200 Bra. Dam	1/3	CANIVET Elle-Jeanne (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	2/3	IDIR Meliza (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	3/3	PEREZ-MASQUELIER M. (2005)	COPO PÉRIGUEUX NATATION	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Mes	1/2	BARTHE Clement (2006)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		

- ✓ La saisie des temps ne se fera pas le jour de la compétition sur le serveur extranet pocket mais uniquement à la fin de la compétition ou le lendemain.
- ✓ Les compétitions ne seront donc pas retransmises sur le live FFN, uniquement à la fin de la saisie.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ Lors de compétitions avec des séries de relais de 4 nageurs, un couloir sur deux sera utilisé. Pour les séries de relais de 10 nageurs, un couloir sur trois sera utilisé.

5.3 Les récompenses

- ✓ Les récompenses ne pourront pas se dérouler dans les conditions habituelles.
- ✓ Il n'y aura pas de podium.
- ✓ Les récompenses seront remises aux clubs qui les remettront aux nageurs concernés.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

6. Modification de la compétition citée en objet.

Bassin	25m 6 couloirs
Catégories	Avenirs (uniquement si en possession du Pass'competition), Jeunes, Juniors, Séniors Le challenge Avenir est provisoirement décalé sauf si la FMI peut les intégrer.
Epreuves:	Réunion 1 : 200 NL, 50 pap, 200brasse, 50 dos, 100 pap, 100m dos, 100NL, 50 brasse, 100 4N, Reunion 2 : 400NL, 200 4N, 200 dos, 50 NL, 100 brasse, 200 pap. Le challenge avenir sera inclus dans le programme de cette réunion.
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	18/10/2020
Lieu	Piscine Bertrand de Born Périgueux
Club organisateur	COPO Natation
Durée	1 réunion
Ouverture des portes	Réunion : (Accès club support 12h30) Réunion : 13h00 – 19h00 max Voir le programme de la compétition pour les ouvertures des portes propre pour chaque équipes (étalement des nageurs)
Echauffement	1 heure en deux groupes de 30mn (ACAP et COPO groupe 1, CN St Astier et CNB groupe 2. Voir programme de la compétition.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions Nombre max de nageurs : 110 Nageurs
Droits d'engagements	Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Les liens utiles

Numéro Vert National mis en place par le Gouvernement : 0 800 130 000

- ✓ Guide de recommandations des équipements sportifs
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementsportifs.pdf>
- ✓ Guide de rentrée sportive
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreepatiquesportive.pdf>
- ✓ Protocole sanitaire
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreeprotocolesanitaire.pdf>
- ✓ Manifestations sportives
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreemanifestationsportive.pdf>

7. Annexes



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

8.1 Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)



QUESTIONNAIRE préalable à une compétition Comité Départemental de Natation de la Dordogne

{A remettre à l'entrée de la piscine}

NOM :
 Date :
 PRENOM :

Prise de température : °C
 Fréquence cardiaque de repos (le matin avant de se lever) :/mn
 Durant ces dernières 24 h, je présente :

- De la fièvre > ou = à 38° OUI NON
- Une toux OUI NON
- Un essoufflement OUI NON
- Une perte de goût et/ou de l'odorat OUI NON
- Des céphalées OUI NON
- Des courbatures inhabituelles OUI NON
- Une grosse fatigue OUI NON
- Un syndrome diarrhéique de plus de 3 selles quotidiennes OUI NON
- Des douleurs thoraciques (à type de brûlures) OUI NON
- Des signes cutanés des mains ou des pieds (type engelure) OUI
 NON

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, vous n'êtes pas en mesure de suivre l'entraînement. Merci de :

- Contacter votre entraîneur pour l'avertir de votre absence
- Consulter votre médecin traitant
- Tenir informé votre médecin de police et votre médecin d'équipe des conclusions de la consultation

104, rue Martre - CS 70052 - 92583 Clichy Cedex - T.+33 (0) 170 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr



8.2 Plan piscine Bertran de Born à Périgueux

